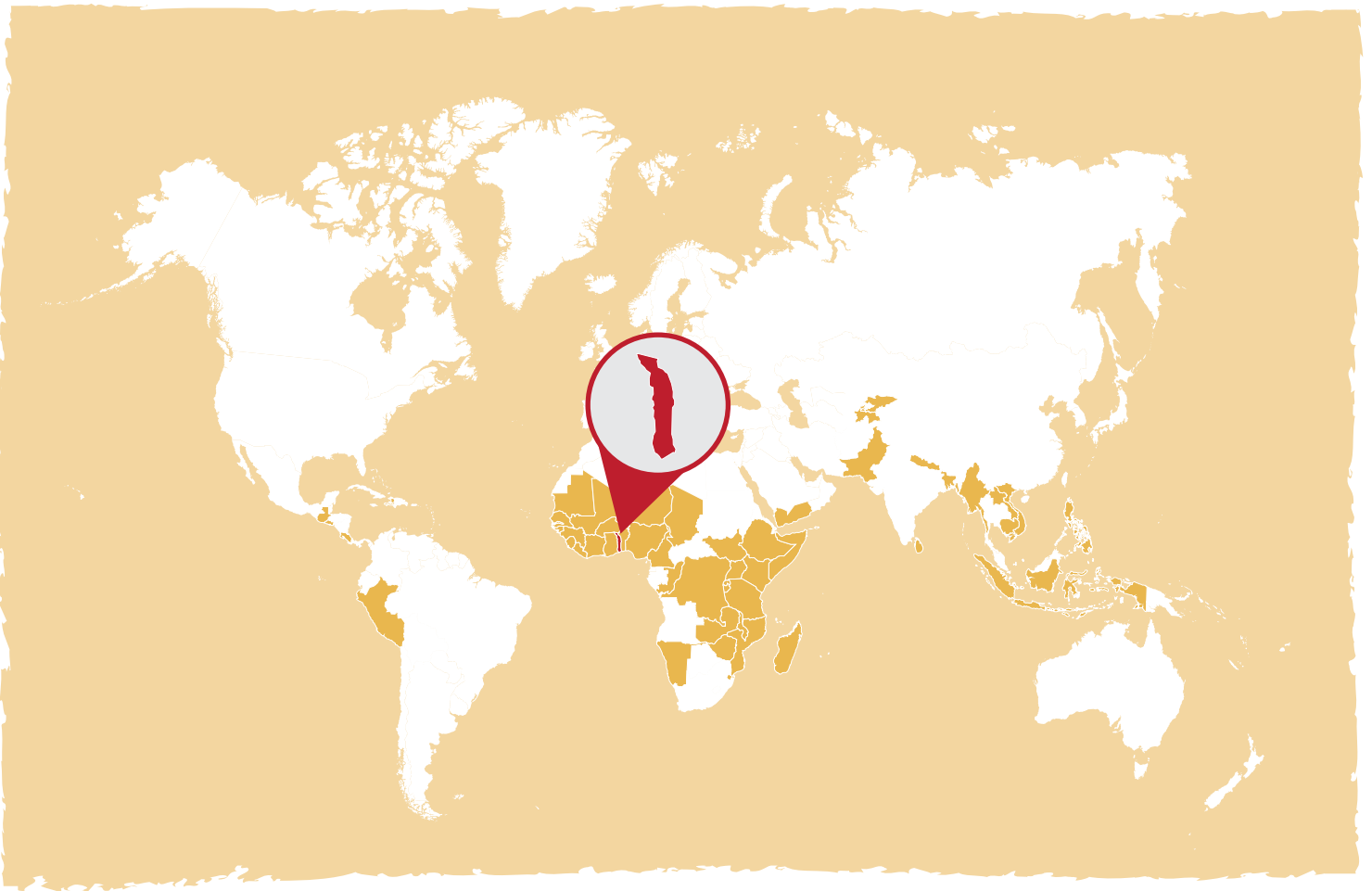


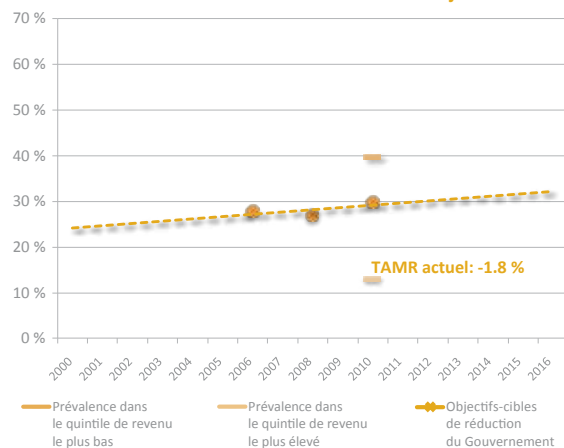
Togo



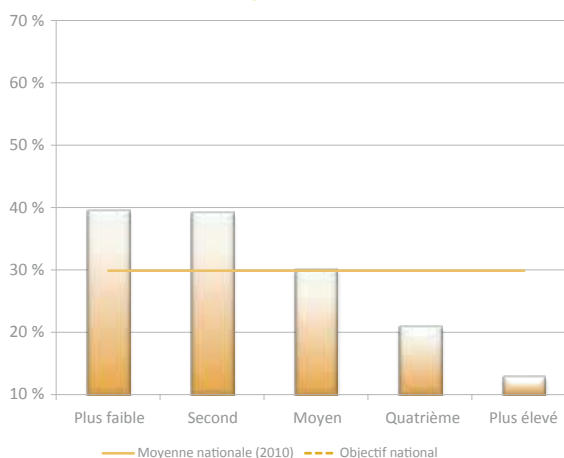
Date d'adhésion : mars 2011

Données démographiques	
Population nationale (en millions en 2010)	6,31
Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)	1,0
Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)	0,34
Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)	0,22
Taux de croissance de la population (2010)	2,59 %
Indicateurs (MICS 2010) des Cibles de Nutrition de l'OMS	
Faible poids de naissance	11,0 %
Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois	62,4 %
Retard de croissance chez les moins de cinq ans	29,8 %
Émaciation chez les moins de cinq ans	4,8 %
Surpoids chez les moins de cinq ans	1,6 %
Couverture des facteurs relatifs à nutrition	
Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	
Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois	-
Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois	-
Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux	
Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)	1,5 %
Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales	-
Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)	64,0 %
Ménages consommant le sel adéquatement iodé	99,0 %
Responsabilisation de la femme	
Alphabétisation des femmes	64,2 %
Taux d'emploi féminin	72,3 %
Âge médian au premier mariage	18,1
Accès au personnel qualifié pour l'accouchement	58,0 %
Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans	23,8 %
Taux de fécondité	6,4
Autres indicateurs pertinents de nutrition	
Taux d'urbanisation	14,91 %
Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure	5,84 %
Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)	2.317,7
Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité	20,55 %
Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)	0,7
Accès aux infrastructures sanitaires améliorées	34,9 %
Défécation en plein air	8,3 %
Accès aux sources améliorées d'eau potable	57,3 %
Accès au branchement d'eau courante domestique	2,2 %
Eau de surface comme source d'eau de boisson	17,6 %
PIB par habitant (\$ US courants, 2013)	636,00
Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	2,98
Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	2,33

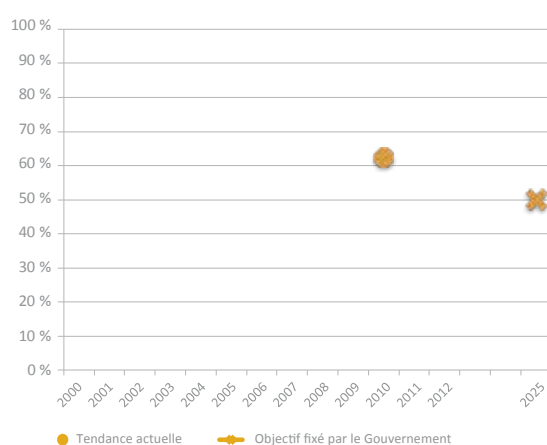
Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



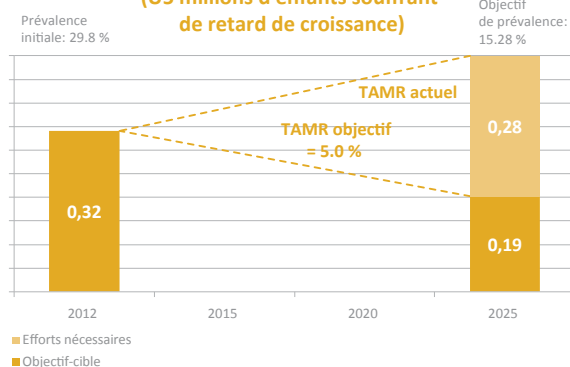
Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le processus de mise en place d'une plateforme multipartite est en cours :

Depuis décembre 2013, avec l'appui de la FAO, le Gouvernement met en œuvre un projet de droit à l'alimentation et de bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui permettra de mettre en place des cadres de concertation multi-acteurs tant au niveau central que décentralisé du pays.

Il existe aussi un groupe de travail multi-acteurs sur le cadre harmonisé d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le Plan Stratégique National d'Alimentation et de Nutrition (2012-2015), qui se concentre sur les interventions directes en matière de nutrition, se compose de cinq sous-programmes.

Ceux-ci sont mis en œuvre avec le soutien technique des partenaires dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social : Promotion de la Nutrition et de l'Éducation Nutritionnelle et renforcement de la mise en œuvre de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; Prévention et prise en charge de la dénutrition aiguë dans les CREN/FS et à travers l'approche communautaire ; Alimentation de la fille adolescente, femme enceinte et femme allaitante ; Alimentation et nutrition des enfants d'âge scolaire ; Prise en charge de la malnutrition aiguë

Par ailleurs le Ministère de l'Agriculture assure la sécurité et la diversification alimentaire de la population à travers : le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) et le Programme d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

En outre, un cadre de priorité résilience pays (CPRP) est en cours d'élaboration par l'ensemble des parties prenantes impliqués (secteurs publics et privés, société civile ; profession agricole) pour définir le cadre d'intervention commun visant à réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant la mise en œuvre des politiques sous-sectorielles du pays. Ceci vise l'objectif «Faim zéro», à savoir l'éradication de la faim et de la malnutrition.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Elaborée en 2010, une Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition (PNAN) prend en compte le double fardeau de la malnutrition, le genre et les droits humains. Le Togo dispose d'un Plan Stratégique National pour l'Alimentation et la Nutrition (PSNAN 2012-2015) soutenu par un large éventail de politiques et de dispositions spécifiques pour la nutrition.

Le Togo a intégré la nutrition dans les documents stratégiques suivants : le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le programme national de sécurité alimentaire (PNASA) qui a servi de cadre d'élaboration du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), la Stratégie de Croissance Accélérée de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Le TCP FAO en cours d'exécution dans le cadre du PNIASA fait le diagnostic du cadre politique, juridique et réglementaire de la sécurité alimentaire dans notre pays en vue d'en assurer la cohérence dans la différente stratégie.

La politique de protection sociale a été validée et adoptée par le gouvernement et comprend 3 volets : 1) assurance sociale, 2) filets sociaux, 3) employabilité des groupes vulnérables qui se déclinent en diverses activités : Travaux à haute intensité, cantines scolaires, transferts monétaires.

La législation nationale en matière de nutrition est vaste et inclut également des lois sur l'enrichissement des aliments (sel, huile, farine de blé). La loi sur la protection de la maternité garantit un congé maternité de 14 semaines, ce qui correspond à la durée minimale recommandée (OIT).

Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (SLM) adopté depuis 2003 en conseil des Ministres, n'est toujours pas adopté par l'Assemblée Nationale. Mais cela n'a pas empêché le Togo de faire des progrès en matière d'alimentation du nourrisson, puisque selon les résultats du MICS 2010, 62 % des enfants de moins de 6 mois étaient exclusivement nourris au sein.

Suivre le financement et mobiliser les ressources

Pas d'information.

Point de référence de 2014¹ sur quatre processus SUN Togo

Notation des marqueurs de progrès 2014

